

[Santé auditive]

D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS),
1,1 milliard de personnes seraient concernées par le risque de déficience auditive
à cause de l'utilisation dangereuse de dispositifs audio personnels,
et de l'exposition à des niveaux sonores nocifs dans leurs loisirs¹.

Pour La Semaine du Son :
*« L'éducation au sonore, aux enjeux de l'audition et à sa bonne gestion,
est une priorité de santé publique. »*

Les résultats de la récente enquête de L'OMS confirment à l'échelle mondiale le constat alarmant dressé par La Semaine du Son à travers son enquête² présentée en janvier dernier : l'exposition au bruit de nature récréative représente, en l'état actuel des choses, une menace réelle et importante pour les jeunes. La Semaine du Son préconise de renforcer l'éducation au sonore et à l'audition dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

Christian Hugonnet, président fondateur de la Semaine du Son, commente : *« les chiffres présentés par l'OMS rendent bien compte de l'urgence que nous avons mise en lumière à travers les résultats de l'enquête IPSOS-La Semaine du Son : « les jeunes et l'environnement sonore ». Nous alertons l'opinion publique sur les dangers irréversibles des loisirs bruyants pour la santé auditive : écoute intensive au casque, concerts amplifiés, boîtes de nuit induisent des comportements potentiellement dangereux pour l'audition. Nous tirons à nouveau la sonnette d'alarme : les jeunes et moins jeunes doivent être informés des risques réels et surtout des bons réflexes de prévention pour pouvoir les appliquer. »*

L'enquête IPSOS – La Semaine du Son, « les jeunes et l'environnement sonore », révèle cet inquiétant paradoxe :

8 jeunes sur 10 ont déjà ressenti un trouble auditif, mais 59% d'entre eux n'en ont pas tenu compte : les jeunes connaissent l'existence des risques mais ne changent pas de comportement.

Christian Hugonnet précise : *« Nous pensons que ce « passage à l'acte de prévention » ne peut se faire que par une meilleure éducation au sonore, à l'audition, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Enfants, adolescents, adultes, seniors, tous doivent avoir accès aux informations nécessaires pour bien comprendre le danger potentiel de certains comportements, pourtant bien ancrés dans leur quotidien. »*

Découvrez sur le site de La Semaine du Son, les [10 témoignages](#) de jeunes adultes sur leur pratique d'écoute, réalisés à la Gaîté Lyrique et à l'Université Pierre-et-Marie-Curie par Michel Alberganti (Vidéoscopie Production) pour illustrer l'enquête Ipsos-La Semaine du Son, « les jeunes et l'environnement sonore ».

Contacts Presse de La Semaine du Son
Estelle Reine-Adélaïde / Estelle Bourreau
06 17 72 74 73 / 06 60 92 43 24
presse@lasemaineduson.org

¹ Communiqué de presse du 27 février 2015, disponible sur : <http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2015/ear-care/fr/>

² Enquête IPSOS-La Semaine du Son : « les jeunes et l'environnement sonore », extraits page suivante. Disponible sur demande.

[RAPPEL] **Les principaux résultats en matière de santé auditive de l'enquête exclusive Ipsos-La Semaine du Son : « Les jeunes et l'environnement sonore »³**

L'environnement sonore des jeunes est aujourd'hui plus dense que pour les générations précédentes. La musique occupe une place prépondérante dans leur quotidien. Ecoute intensive au casque, concerts amplifiés, boîtes de nuit et d'une manière générale tous les loisirs bruyants sont abordés. Quels sont leurs impacts sur la santé auditive des jeunes ? Sont-ils connus et pris en compte ?

Un paradoxe : les jeunes connaissent les risques mais ne changent pas leurs comportements

Une enquête Ipsos-La Semaine du Son, "les jeunes et l'environnement sonore", réalisée avec le soutien de la Direction Générale de la Santé, met en évidence un paradoxe alarmant :

> Il semble y avoir une connaissance des risques auditifs :

98% de la population des 15-45 ans sait que l'exposition excessive aux sons forts entraîne des problèmes auditifs.

> 8 jeunes sur 10 ont déjà ressenti un trouble suite à une forte exposition sonore. Pourtant, ils n'en tiennent pas compte : 59% des jeunes ayant ressenti un trouble auditif n'ont rien fait. Seuls 13% déclarent en avoir parlé à leur médecin, 11% à leur entourage, 10% à un ORL, 6% aux adultes de la famille.

> Et, dans ce même contexte, ils n'adoptent pas les comportements de prévention :

Seuls 33% d'entre eux déclarent **s'éloigner systématiquement des enceintes lors d'un concert**, 12% font **des pauses régulières**, 4% **utilisent des bouchons d'oreilles** à usage unique et 3% leurs propres bouchons avec des filtres spéciaux pour la musique.

> 85% des jeunes déclarent aimer écouter fort la musique

Lorsque ces jeunes adultes écoutent la musique avec un fort niveau sonore, c'est principalement **pour l'ambiance (38%) et la qualité du son (30%)**.

> 89% des 15-30 ans utilisent casques ou écouteurs

Si l'on constate l'utilisation du casque dès le plus jeune âge, elle se fait **en moyenne à partir de 14 ans**. Le temps d'écoute via ces dispositifs est **d'une heure 20 minutes en moyenne dont 48 minutes en continu**.

> Davantage de risques à la maison ! L'utilisation du casque audio ou des écouteurs se fait d'abord à **domicile pour 83% des 15-45 ans** (90% des 15-30 ans), **en particulier avant d'aller se coucher** (61% des 15-30 ans déclarent cet usage). L'écoute avec des écouteurs ou casques a pour principale motivation le souci de ne pas déranger les autres (71% des 15-45 ans).

> Les utilisateurs de casque n'adoptent encore que trop peu les bons réflexes pour se protéger : seuls 45% déclarent « souvent » **baisser le volume de l'appareil**, 25% font **des pauses d'écoute régulièrement**, 29% déclarent **limiter leur temps d'écoute**. **Au contraire, 29% des 15-45 ans ne limitent jamais la durée de leur écoute**, 24% ne font jamais de pause dans leur utilisation, seuls 45% baissent « parfois » **le volume, 10% ne le baissent jamais**.

L'avis du professionnel de santé

« Il y a une dé-corrélation entre d'une part la conscience du risque "auditif" en général et d'autre part, le sentiment d'invulnérabilité qui prévaut dans la tranche des 15-25 ans. Quand le symptôme ORL survient après une exposition traumatique, le même sentiment d'invulnérabilité (ou le déni) fait espérer que ce symptôme sera réversible sans avoir à consulter. »

Pr Hung THAI-VAN, Chef de Service, Service d'Audiologie & d'Explorations Orofaciales. Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant - Hôpital Lyon Sud Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon, INSERM U1028 CNRS UMR5292.

³ Ipsos-La Semaine du Son, « les jeunes et l'environnement sonore ». Echantillon national représentatif de 501 personnes des 15-45 ans selon la méthode des quotas (sexe, âge, région et profession du chef de famille). Interrogation online réalisée entre le 23 octobre et le 31 octobre 2014.

> Dès 3 ans, les enfants sont exposés aux risques auditifs liés à l'écoute au casque

L'enquête Ipsos-La Semaine du Son révèle également que les enfants sont exposés aux risques auditifs dès leur plus jeune âge. Répondant à une question ouverte, les parents interrogés déclarent en effet que leurs enfants dès 3 ans ont écouté musique ou son avec un casque.

> entre 3 et 5 ans, les enfants utilisent déjà un casque ou des écouteurs, 15 minutes en continu par jour et 30 minutes en moyenne en cumulé par jour.

L'avis du professionnel de santé

« Il faut être très vigilant concernant les niveaux sonores pour l'écoute au casque car les dégâts sur l'oreille interne sont irréversibles. »

Professeur Rémi Marianowski, président de l'Association française d'ORL pédiatrique.

> entre 6 et 10 ans, ils écoutent 25 minutes en continu et 37 minutes en cumulé par jour.

> entre 11 et 14 ans, ils écoutent 45 minutes en continu et 73 minutes en cumulé par jour.

L'avis du professionnel de santé

« Les 11-14 ans entrent dans la zone de risque! Le Ministère de la Santé recommande de faire une pause de 10 minutes à partir de 45 minutes d'écoute en continu.

L'enquête Ipsos-La Semaine du Son montre que les jeunes savent qu'il existe un danger mais n'en tiennent pas compte.

Une meilleure éducation à la santé auditive permettrait des changements de comportements.

L'âge de 3 ans marquant le début d'un usage significatif de l'écoute amplifiée est alarmant.

Les enfants doivent absolument être informés dès le plus jeune âge pour comprendre pourquoi et comment bien se protéger.

Les éléments à connaître et les bons réflexes sont si simples, pris un par un, qu'il serait dommage de ne pas les avoir à temps ! »

Jean-Louis Horvilleur, audioprothésiste DE, membre du comité scientifique de l'enquête Ipsos-La Semaine du Son.

> Que faire lorsque que l'on ressent un trouble auditif ?

Les troubles auditifs ressentis suite à une trop forte exposition sonore peuvent se traduire par une sensation « d'oreilles cotonneuses », synonyme d'une baisse brusque de l'audition, des acouphènes (sifflements ou bourdonnements d'oreilles), ou l'impression d'entendre les sons plus forts qu'à l'habitude. Si ces symptômes persistent au-delà de quelques heures, **il est impératif de consulter un médecin généraliste, un ORL ou les urgences hospitalières**. Ces troubles sont les signes d'une altération qui doit être rapidement identifiée par les spécialistes de la santé auditive. Plus précocement se fait la prise en charge et plus tôt démarre le traitement, meilleures sont les chances de récupération.

À propos de La Semaine du Son

Fondée en décembre 1998 par Christian Hugonnet, ingénieur acousticien et expert près les Tribunaux, l'association La Semaine du Son (loi 1901) a pour but de sensibiliser le public, les élus et tous les acteurs de la société aux enjeux sociétaux du sonore. Depuis 2004, elle organise chaque année, en janvier, une campagne-événement sur des problématiques liées au son selon une approche transversale : culturelle, de santé (santé auditive), industrielle, pédagogique, environnementale et économique.

Cet événement reçoit le soutien de plusieurs ministères (Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche, Affaires sociales, santé et droits des femmes, Écologie, Développement durable et Énergie, Culture et communication), de France Télévisions, de Radio France, et de partenaires publics et privés.

La Semaine du Son se tient également en Belgique, Suisse, au Mexique, en Colombie, en Argentine, à d'autres périodes de l'année en Uruguay et en Espagne.

Lauréate en 2006 du Décibel d'Or décerné par le Conseil national du bruit, l'association La Semaine du Son est reconnue d'intérêt général à caractère social et agréée par le ministre de l'éducation nationale (Bulletin Officiel n°3, 19 janvier 2014). Le 19 février 2013, elle a lancé, avec le concours d'André Staut, cofondateur de plusieurs clubs parlementaires, le Club Parlementaire Son & Société, que préside Christophe Bouillon, député de Seine-Maritime et président du Conseil National du Bruit. L'association a approuvé en assemblée générale sa Charte de La Semaine du Son définissant les objectifs à atteindre dans chacun des domaines du son.

<http://www.lasemaineduson.org>